

RÉALISATRICES ÉQUITABLES

Les enjeux du cinéma québécois: LA DISTRIBUTION ?

Présentation pour
Le groupe de travail sur les enjeux du cinéma québécois
SODEC
MINISTÈRE DE LA CULTURE DU QUÉBEC

par Marquise Lepage
Isabelle Hayeur
Nicole Giguère

Le 18 juillet 2013

1- INTRODUCTION

1.1 La distribution des films est, en effet, un enjeu majeur. Comment rejoindre le public d'ici? Le public d'ailleurs? Comment faire parler de notre cinéma et donner envie aux gens d'aller le voir?

1.2 La distribution du cinéma est un défi de taille, spécialement dans un contexte d'insatisfaction généralisée du public et du milieu. Il est donc grand temps d'y réfléchir et d'apporter des correctifs intelligents à un système qui, actuellement, ne profite qu'à quelques uns.

1.3 Comment faire pour que les films produits par l'argent public que l'on investit dans la distribution servent les intérêts du cinéma québécois et des Québécois dans leur ensemble?

1.4 Nous pensons que le manifeste des distributeurs indépendants est une belle base de discussion sur la distribution des films.

1.5 Cela étant dit, selon nous, la distribution des films est loin d'être le seul problème que rencontre le cinéma québécois actuellement, ni même le plus important. Pour nous, de ne parler que de la sortie des films et de leur distribution serait comme parler que de la verrue sur la trompe d'un éléphant, sans parler de la trompe, ni de l'éléphant lui-même...

1.6 À notre avis, la plus grande part du problème réside en amont de la distribution des films, soit durant les étapes du développement des projets de film, de leur réalisation et de leur production.

1.7 En résumé, s'il faut absolument parler de "distribution", nous croyons qu'il faut surtout se poser les deux questions suivantes : comment se fait la DISTRIBUTION DES FONDS PUBLICS dans le secteur cinématographique au Québec? Et à qui profite les sommes colossales qui y sont investies? Ces deux questions sont les prémisses de notre mémoire.

2- LE POINT DE VUE DES CRÉATEURS ET DES CRÉATRICES

2.1 Selon nous, la Sodec ressemble de plus en plus à un studio de cinéma américain et de moins en moins à un groupe chargé de redistribuer l'argent des contribuables afin qu'ils jouissent d'un cinéma diversifié et représentatif de la culture du Québec.

2.2 Depuis une vingtaine d'années, on assiste à une très importante inflation des budgets de film et à la consolidation d'un « star system ». Nous constatons en parallèle l'enrichissement des syndicats, des associations, des compagnies de location d'équipement, des techniciens spécialisés, des boîtes de post-production, de quelques rares producteurs et de quelques rares distributeurs.

2.3 Il y a plus d'argent, mais il n'y a pas nécessairement un plus grand nombre de films qui sont produits. Les budgets augmentent parce que les films coûtent plus cher à tourner qu'avant, mais aussi parce que les producteurs - ayant droit à un pourcentage du budget - ont tout intérêt à les faire augmenter.

2.4 À cause des règles institutionnelles, très discutables à notre avis, les producteurs et les distributeurs sont devenus les seuls interlocuteurs jugés valables à la Sodec. Et par conséquent, ce sont aujourd'hui les producteurs et distributeurs qui choisissent avec quels scénariste et réalisateurs ils veulent travailler. Les créateurs deviennent en quelque sorte « leurs employés ». Et les producteurs et les distributeurs n'ont, actuellement, aucun compte à rendre à personne par rapport au processus de sélection de leurs « employés ». Ont-ils mis en place une structure d'accueil des projets qu'ils reçoivent? Lisent-ils tous les scénarios qui arrivent sur leur bureau? Considèrent-t-ils de manière égale tous les projets qu'ils reçoivent avant de faire leur choix?

2.5 Cette situation est particulièrement catastrophique pour les créateurs de cinéma indépendant, les créateurs de documentaires et les réalisatrices.

2.6 Pourtant, tous les Philippe Falardeau, Denis Villeneuve, Ève Lamont, Bernard Émond, et même Alain Desrochers et Denys Arcand ont débuté en cinéma indépendant à petit budget puis ont été capables de produire des succès tant commerciaux que critiques.

2.7 Nous croyons donc que les succès du cinéma québécois dans les grands festivals internationaux et au box office des dernières années sont, en réalité, les résultats directs d'une d'un foisonnement de créateurs et d'artistes.

2.8 Mais, parce que les créateurs sont de moins en moins capables de tourner leurs propres projets de manière indépendante, nous nous dirigeons présentement vers une standardisation, un nivellement de notre cinéma par des critères de rentabilité. Il ne peut qu'en résulter un appauvrissement de la créativité et de la culture québécoise.

2.9 Notre plus grosse crainte serait que la Sodec effectue des changements qui ressemblent à ceux qui ont été effectués à Téléfilm Canada : adoption des enveloppes à la performance qui donnent le plein pouvoir aux producteurs, éradication des fonds de développement qui ont permis la survie des petites boîtes de production souvent mises sur pied par les créateurs eux-mêmes, et qui leur permettent de développer leurs films de manière indépendante et libre.

2.10 Nous craignons particulièrement qu'une partie des fonds destinés à la culture soit déviée vers les jeux vidéos et les applications pour téléphone sur le modèle du Fond des Médias du Canada : pour une application pour téléphone cellulaire utile ou culturelle, 10 subventions sont octroyées pour des jeux vidéos destinés à la vente au détail.

2.11 Avec plus d'argent public entre les mains d'un nombre toujours plus restreint de personnes (et qui l'utilisent trop souvent pour leur enrichissement personnel), le nivellement par le bas est inévitable.

2.12 Encore plus que de fonds supplémentaires, la Sodec a besoin de nouvelles règles de distribution des fonds. Des règles qui stimuleraient un vaste bassin de créateurs et créatrices de genres et de styles différents. Imagination et créativité est ce dont le cinéma a le plus besoin.

2.13 Il est temps de remettre les œuvres et les créateurs au centre de l'équation et de maintenir ce cap. La production et la distribution doivent se remettre au service de la création, non le contraire.

3- LE POINT DE VUE DES RÉALISATRICES - OÙ SONT LES FEMMES?

3.1 Depuis 6 ans, Réalisatrices Équitables documente la place et le parcours des réalisatrices québécoises. Trois études ont été publiées, études qui ont eu un impact majeur dans les médias, auprès des intervenants culturels ici et à l'étranger, et chez le public québécois (même des humoristes de renom nous citent!).

3.2 Nous déposons ces trois études aujourd'hui. La première, sortie en 2008 (ANNEXE 1A) et mise à jour en 2012 (ANNEXE 1B), documente en chiffres la place des réalisatrices dans le financement public du cinéma et de la télévision au Québec. En résumé, malgré une très forte présence des femmes sur les bancs d'école (de 43 à 68% de femmes dans les cours de production), on ne leur octroie que de 11% à 19% des fonds des longs métrages de fiction. Les réalisatrices font leurs films avec de plus petits budgets que leurs collègues masculins, et plus les budgets sont élevés, plus les femmes se font rares. Cette situation n'a pas changé depuis les 10 dernières années.

3.3 La deuxième étude, « Encore Pionnières » (ANNEXE 2), cerne les causes de ce manque de femmes à la barre des longs métrages de fiction. Il a été établi que les producteurs, distributeurs et télédiffuseurs choisissent très peu de projets de longs métrages fiction réalisés par des femmes, ils soumettent très peu de ces projets de films à la Sodec et à Téléfilm pour obtenir les fonds qui mènent à la production d'un long métrage de fiction.

3.4 Mais quand on permet aux réalisatrices de frapper elles-mêmes à la porte des organismes qui subventionnent les projets audiovisuels (à l'ONF, aux Conseils des arts du Québec et du Canada, par exemple), on les retrouve tout à coup de 32% à 41% à réaliser leur projet! Il apparaît donc clairement que le système de sélection des projets par les producteurs et les diffuseurs défavorisent grandement les réalisatrices.

3.5 La troisième étude, « L'avant et l'arrière de l'écran » (ANNEXE 3), montre les effets pervers de la quasi absence de cinéastes femmes aux commandes de longs métrages de fiction. Les longs métrages étant à 90% réalisés par les hommes, il en résulte un grave déficit de héros et personnages féminins à l'écran. De plus, les rares personnages féminins mis en scène s'avèrent plus stéréotypés et plus sexualisés que lorsqu'une réalisatrice signe un film.

3.6 Finalement, une 4ème recherche sur le documentaire est en cours dont voici les résultats préliminaires. Malgré qu'on croit généralement que le genre documentaire est plus féminin au niveau de la réalisation, une récente étude effectuée par DOC Québec et DOC Canada nous apprend que le Fond des Médias du Canada accorde 70% de son budget à des projets réalisés par des hommes. De plus, nous assistons à un déclin de la production de 12% du documentaire francophone depuis 2008.

3.7 Nous avons au Québec une forte tradition documentaire, nos films sont reconnus internationalement, et appréciés par le public d'ici. Ils ont souvent une "durée de vie" plus longue que celle des films de fiction. Pourtant, la production, la distribution et la promotion des documentaires demeurent très précaires et sous-financées. Nous croyons que la situation générale du documentaire devrait aussi faire partie des enjeux du cinéma québécois à repenser.

3.8 Les femmes, comme public, comme rôle-modèles pour nos enfants, comme héroïnes de fiction, et comme réalisatrices, seraient-elles devenues des citoyennes de seconde zone au Québec? Un

sondage pan canadien affirmait pourtant que l'égalité entre les hommes et les femmes était la valeur prioritaire pour la population québécoise...

3.9 L'industrie cinématographique étant subventionnée presque entièrement, comment se fait-il que des institutions comme la Sodec relevant du gouvernement et administrant l'argent des contribuables ne fassent pas plus écho à cette valeur démocratique si fondamentale ?

4- SUGGESTIONS QUI COÛTENT ZÉRO SOUS...

4.3 Que la Sodec inscrive clairement dans ses objectifs la recherche de l'équité dans les œuvres subventionnées;

4.4 Que la Sodec se dote d'un plan quinquennal pour atteindre la mixité égalitaire (1) dans les œuvres subventionnées;

4.5 Que la Sodec valorise autant la rentabilité culturelle que la rentabilité économique lors du choix final des films qui seront produits;

4.6 Que la Sodec quintuple les fonds du programme d'aide aux longs métrages indépendants à petit budget (fiction et documentaire). Les fonds pourraient être pris en diminuant juste un peu le pourcentage de frais d'administration des productions coûtant 4 millions et plus.

4.7 Que la Sodec s'inspire de la Suède, de l'Angleterre et de l'Espagne pour créer des programmes favorisant l'accès des femmes à la réalisation.

4.8 Que la Sodec s'inspire du processus de sélection utilisé en France : les deux premiers longs métrages de fiction d'un-e jeune cinéaste sont déposés de manière anonyme. Les réalisateurs et réalisatrices sélectionnés - uniquement sur leur mérite créatif –choisissent ensuite la maison de production avec laquelle ils veulent travailler.

4.9 Que la Sodec impose aux associations et syndicats un assouplissement de leur réglementation pour permettre aux créateurs de cinéma indépendants de tourner leurs films.

4.10 Que la Sodec développe des stratégies pour encourager les producteurs et les distributeurs à choisir plus de projets réalisés par des femmes;

4.1 1 Que la Sodec inscrive dans les obligations des producteurs pour recevoir leur financement en développement, de développer et de déposer aux programmes d'aide à la production, au moins un film réalisé par une femme chaque année. La Sodec pourrait s'inspirer des règles, des pratiques et des programmes déjà mis sur pieds pour s'assurer l'augmentation de subventions aux groupes sous-

¹ La mixité égalitaire est une mesure destinée à favoriser l'équité entre les hommes et les femmes plus facile à intégrer dans des domaines comme les arts, déjà implantée avec succès par le Swedish Film Institute. Il s'agit d'une zone de confort où aucun des groupes d'hommes ou de femmes ne peut être financé dans une proportion dépassant 60% de l'ensemble du financement disponible dans chaque institution, ni toucher moins de 40% de ce même budget.

représentés comme les jeunes, les gens des régions ou les anglophones. Actuellement, les femmes représentent le groupe le moins représenté par rapport à son poids dans la population.

4.12 Que la Sodec recommande un crédit d'impôt bonifié pour les producteurs qui produisent un film réalisé par une femme.

5- SUGGESTIONS QUI DEMANDENT DES FONDS SUPPLÉMENTAIRES

5.1 Injecter les fonds nécessaires pour que les cinéastes puissent tourner beaucoup plus de films à budget modeste. Ce sont les plus performants financièrement et culturellement.

5.2 Mettre en place une coopérative de distribution d'œuvres de fiction et augmenter le soutien financier à la promotion des films indépendants afin qu'ils parviennent à atteindre leur public.

5.3 Créer un fonds spécial temporaire de « rattrapage », un FFF (Fonds pour les Films réalisés par des Femmes) pour aider à faire augmenter la production de films réalisés par des femmes (fiction et documentaire) et pour créer un effet d'entraînement.

5.4 Développer une campagne de promotion destinée à faire connaître les femmes réalisatrices, afin d'appuyer les nouvelles mesures instaurées et faire connaître les nouvelles mesures d'équité dans les universités et les écoles de cinéma.

6- CONCLUSION

6.1 Les cinéastes devraient pouvoir tourner beaucoup plus de longs métrages à petits budgets au secteur indépendant de la Sodec. Les plus performants parmi eux (culturellement et au box office) pourraient ensuite accéder, en moins grand nombre, aux fonds beaucoup plus importants du programme régulier de la Sodec.

6.2 Ce sont les films indépendants à petits budgets qui rentabilisent le mieux les investissements de départ. Parmi les films indépendants, nous avons découvert les cinéastes qui ont assuré une si grande visibilité du Québec sur la scène internationale et parfois même au box office.

6.3 Ce qui fait qu'un film fonctionne ou pas reste très mystérieux. Bien malin celui ou celle qui pourra découvrir la recette miracle... Même Hollywood fait souvent chou blanc, malgré toutes les précautions pour contrôler les scénarios et malgré le star system le plus efficace au monde.

6.4 Un large bassin diversifié de scénaristes, réalisateurs et réalisatrices sont la matière première du cinéma québécois, la seule sur laquelle on puisse entièrement compter.

6.5 Au fond, le seul ingrédient indispensable pour faire lever la sauce, c'est le créateur et la créatrice. Et création veut dire un mélange de liberté, de contenu, d'intelligence, d'irrévérence, d'acuité, d'audace, de sensibilité et d'émerveillement, toutes choses évanescentes et difficiles à cerner. Ramener le cap sur les créateurs et sur les créatrices est notre seule garantie pour maintenir notre cinéma en santé.

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

1. Quelles sont les façons d'assurer une meilleure accessibilité et visibilité des films québécois? Comment encourager la découverte de la cinématographie québécoise et l'éducation cinématographique?

Quel que soit leur budget de production, il faut que les films reçoivent un appui à la promotion et à la distribution. Après avoir investi de l'argent public dans un film on doit s'assurer qu'il rejoigne son public. Ça peut être un public plus restreint pour certains films, mais il faut donner à tous un minimum de moyens pour y arriver. Faire des visionnements gratuits de nouveaux films québécois dans les écoles secondaires (accompagnés par le réalisateur ou la réalisatrice) pourraient permettre aux jeunes de découvrir les talents d'ici et leur donner envie d'aller voir d'autres films de ces cinéastes.

2. Faut-il adapter les stratégies de mises en marché aux nouvelles habitudes de consommation et à l'arrivée de nouveaux joueurs (ex : Netflix, Club à volonté). Si oui, comment. Si non, pourquoi?

Tout dépend des films et des auditoires visés. Les jeunes de 35 ans et moins sont très majoritairement des consommateurs de contenu web et on peut les rejoindre en partie par ce biais. Les plus vieux sont moins "branchés" et il faut les rejoindre par les moyens plus traditionnels. Pour ce qui est des 20 ans et moins, les applications pour téléphone intelligent les intéressent beaucoup. Pourquoi ne pas créer une "app" qui leur permet automatiquement de savoir quand le prochain film québécois sortira et dans quelles salles... OU quand il sera disponible sur d'autres plateformes.

Question 3 et 4. Pour ces questions, nous nous référons aux positions des distributeurs indépendants, dont le regard et l'approche nous semblent fort pertinents.

5. Quelle devrait être la responsabilité des institutions publiques, des producteurs, des distributeurs, des diffuseurs et des festivals dans l'accessibilité et la visibilité aux films?

Il faut définitivement considérer que nous faisons tous partie de l'équipe de distribution du cinéma québécois. Essayer d'embarquer les médias dans l'ensemble. Mais les institutions sont les premiers responsables pour faire en sorte que les films dans lesquels ils ont investi de l'argent public puissent être vus par le public d'ici.

6- Doit-on produire davantage de films avec des budgets modestes, ou doit-on en produire moins avec des budgets conséquents?

À la lumière des données de la Sodec, il est clair que les films à budgets modestes sont plus rentables autant financièrement que culturellement, et rayonnent davantage sur le plan international. C'est aussi dans le créneau petit et moyen budget que l'on retrouve le plus de femmes cinéastes. En misant davantage sur ces films on gagne plus de films, plus de diversité dans les styles ET une plus grande représentativité hommes/femmes.

7. La production cinématographique québécoise destinée aux salles assez diversifiée?

La réponse est simple NON! Pourquoi? Parce que l'on y retrouve trop souvent les mêmes types d'histoires et de personnages et souvent aussi les mêmes comédiens! En grande majorité, le cinéma d'ici met en scène des histoires d'hommes où les femmes sont soit absentes, soit jeunes, jolies et servant de faire valoir aux personnages masculins. Normal, les longs métrages fiction québécois sont signés à 90% par des hommes. Des styles, des genres différents seraient les bienvenus et un bel équilibre entre réalisateurs et réalisatrices amènerait un vent d'air frais dans notre cinématographie. Voir LA COMÉDIENNE D'AMÉRIQUE <http://vimeo.com/60984242> et l'étude L'AVANT ET L'ARRIÈRE DE L'ÉCRAN en ANNEXE 3.

8. La majorité des fonds publics est allouée vers la production. Cette allocation devrait-elle être revue? Devrait-on rediriger des ressources vers le développement et la création? Vers la diffusion et la promotion?

Le développement et la scénarisation sont des étapes primordiales de la création cinématographique et plus de fonds devraient leur être consacrés. La promotion est également essentielle et TOUS les films devraient avoir accès à un budget de promotion adéquat afin de rejoindre leur public. Ce budget devrait pouvoir être géré par le producteur et/ou le producteur/réalisateur. Directement impliqués dans le contenu du film, ils sont les plus aptes – avec des agents de communication - à cerner et à rejoindre les publics cibles.

9. Est-ce que le partage actuel entre le soutien à l'émergence des talents et la continuité des oeuvres est toujours adéquat?

Depuis quelques années, une grande partie des fonds du secteur appelé indépendant a servi à produire des premières oeuvres tout comme (évidemment) le fonds aux jeunes créateurs. Même le secteur dit régulier a misé dans des premiers films. On a clairement voulu favoriser la relève, intention louable certainement, mais le résultat est présentement préoccupant. Des artistes reconnus ici comme ailleurs ne réussissent pas à avoir une continuité dans leur œuvre ou doivent pour le faire hypothéquer leur maison ou se rabattre sur les sommes minuscules du CALQ ou du CAC pour tourner. Du côté des réalisatrices, nos récentes études ont dénombré au moins une trentaine de femmes qui n'ont jamais réussi à faire un deuxième ou un troisième long métrage, même malgré un succès critique et une présence importante dans les festivals. Il serait urgent de ré-équilibrer les choses et de viser un plan d'ensemble. En France, par exemple, il y a des fonds pour la première et deuxième oeuvre, et des fonds pour les cinéastes établis. Pour chaque catégorie, les jurés du milieu sont les mêmes pour un an ou deux, ce qui assure une continuité et une vision globale de l'ensemble de la production. Ils ont aussi adopté volontairement un préjugé favorable à la variété des voix, ce qui donne un panorama de productions qui ressemble à la démographie de la France. Le partage ne devrait pas se faire uniquement entre les deux catégories que sont les débutants et les chevronnés. Il devrait aussi se faire selon le sexe des cinéastes. Nous souhaitons que les fonds soient équitablement distribués entre les hommes, les femmes, les cinéastes émergents et établis.

10. Est-ce que l'aide publique devrait soutenir projets, continuité ou l'entreprise?

L'argent public devrait pouvoir aider PRINCIPALEMENT les projets et la continuité de l'oeuvre des cinéastes. C'est en forgeant que l'on devient un bon forgeron(ne!) "L'industrie" du cinéma au

Québec est une invention récente qui tente de copier les Américains en remettant tout le pouvoir entre les mains de producteurs tout puissants. Le hic, c'est qu'ici l'argent est public! Ce qui revient à faire assumer les risques par la collectivité et privatiser les profits. C'est une aberration. L'entreprise devrait être soutenue bien sûr, mais beaucoup moins qu'elle ne l'est actuellement. Plus les entreprises reçoivent une grosse part du budget en frais d'administration (la soi-disant part privée du financement des films!!!), plus la production attire des personnes avides de profits plutôt que passionnées de culture. Il est vraiment temps que la production et la distribution reviennent au service de la création et non l'inverse. Pour cela, il faut reprendre les commandes des choix et remettre les créateurs et les créatrices au centre de l'équation!

11. Comment peut-on diversifier les sources de financement et accroître les revenus pour la production et la diffusion des films québécois?

- Les films américains devraient être distribués par des compagnies québécoises – c'est peut-être une utopie, mais logiquement, c'est ce qu'on devrait faire! Sinon, il faut au moins qu'une part des profits que les américains font sur notre territoire avec l'argent de notre peuple soit perçue et redistribuée dans un fond pour financer les films québécois.
- Percevoir une partie des profits de loto-Québec (comme les Britanniques avec leur loterie).
- Qu'une partie des revenus perçus par la Régie du Cinéma pour les films xxx constitue une base de départ pour un fonds servant à produire des films réalisés par des femmes (rééquilibrer les visions!)
- Nous avons assisté dans les dernières années à une inflation phénoménale des procédures pour obtenir les fonds. Il faudrait simplifier de beaucoup le travail administratif demandé aux maisons de production, ce qui leur coûte très cher en temps et en frais d'avocats, de comptabilité etc... et qui assomme particulièrement les petites maisons de production. Ce travail colossal demandé aux producteurs leur permet de demander des frais d'administration de plus en plus élevés, et contribue à la hausse des budgets de production.

12. À quelle aune doit-on mesurer le succès : recettes-guichet, rayonnement, retour sur investissement, reconnaissance internationale ? Doit-on en privilégier certains ?

Il faut bien sûr tenir compte de tous ces facteurs, mais surtout ne pas privilégier seulement les recettes-guichet. Un film peut ne pas avoir un gros succès commercial lors de sa sortie, mais demeurer en circulation plus longtemps, ou revenir en force quelque temps plus tard. (dépendant de l'actualité ou d'un prix prestigieux gagné...)

Les films, fictions ou documentaires, peuvent aussi contribuer à l'évolution des mentalités ou même des politiques. Quelques exemples: après « L'erreur boréale », les coupes à blancs ont été regardées à la loupe, après « Martha qui vient du froid » le gouvernement canadien a fait des excuses officielles aux Inuits, après « Laurence Anyways », plusieurs transgenres se sont donné le droit de sortir du placard, etc. C'est une valeur sociale difficile à chiffrer. Toutes les mesures de succès sont donc à prendre en considération, et c'est un équilibre délicat qu'il faut viser.

13. L'équilibre entre objectifs culturels et industriels? Pondérer ces indicateurs?

Nous privilégions les objectifs culturels, même si ceux-ci sont parfois plus difficiles à évaluer ou quantifier. D'ailleurs, le succès culturel n'est pas nécessairement opposé au succès plus 'commercial', certains films réussissant dans les deux aspect.

8- ANNEXES

A télécharger sur le site : www.realisatrices-equitables.com dans la rubrique DOCUMENTATION.

ANNEXE 1A

- Étude « La Place des réalisatrices dans le financement public du cinéma et de la télévision au Québec (2002-2007) », février 2008, français, 15 pages.
- Faits saillants - Étude « La Place des réalisatrices dans le financement public du cinéma et de la télévision au Québec (2002-2007) », février 2008, français, 2 pages.

ANNEXE 1B

- Rapport « La place des réalisatrices dans le financement public du cinéma et de la télévision au Québec » décembre 2012, français, 9 pages.
- Faits saillants sur « la place des réalisatrices dans l'enveloppe des institutions » décembre 2012, français, 1 page.
- Les données sur « la place des réalisatrices dans l'enveloppe des institutions » décembre 2012, français, 1 page.

ANNEXE 2

- Étude « Encore pionnières - Parcours des réalisatrices québécoises en long métrage fiction » mars 2011, français, 86 pages.
- Faits saillants - « Étude Encore pionnières - Parcours des réalisatrices québécoises en long métrage fiction » 2011, français, 17 pages.

ANNEXE 3

- Étude « L'AVANT ET L'ARRIÈRE DE L'ÉCRAN L'influence du sexe des cinéastes sur la représentation des hommes et des femmes dans le cinéma québécois récent » mars 2013, français, 44 pages.
- Faits saillants - Étude « L'AVANT ET L'ARRIÈRE DE L'ÉCRAN L'influence du sexe des cinéastes sur la représentation des hommes et des femmes dans le cinéma québécois récent » mars 2013, français, 2 pages.